



**Numéro 43**  
5 février 2020



### COLZA

- Fractionnement des apports

### BLE :

- Date et fractionnement des apports

### ESCOURGEON:

- Antigraminées  
- Azote

### ORGE DE PRINTEMPS :

-Conseils d'implantation

### FORMATIONS

- Aménager son parcours en système avicole  
- Certiphyto

### OFFRES DE SERVICE

- Azotez-mieux  
- Mes Sat'images  
- Opti'protect

Conseil collectif rédigé à partir de réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 42 du 03/12/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - campagne 2018-2019. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
07 79 99 53 40

### Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



## AGROMETEO

Pas de retour possible dans les parcelles dans l'immédiat... plus de 60 mm de pluies sont tombées depuis la semaine dernière. Il faudra un bon moment pour que les parcelles engorgées se ressuient. Le vent et les intempéries permettent de réduire le risque ravageur. Vigilance tout de même sur les limaces et pucerons dans les parcelles de céréales.

## COLZA

(stade rosette)

Les reliquats s'annoncent très faibles cette année. Attention aux parcelles en difficultés avec des petits colzas, un apport précoce d'azote serait préférable dans ce cas. Pour les colzas bien développés l'apport d'azote peut attendre sans problème.

### ▲ Rappel stratégie de fractionnement

**ATTENTION ! Si plus de 120 U à apporter, obligation de fractionner en 2 apports.**

	Reprise de végétation	Boutons accolés	Boutons séparés
<b>Petits colzas</b> (dose > de 170 unités)	50 unités	Complément (dose totale - 90)	40 unités
<b>Colzas moyens</b> (dose de 100 à 170 unités)	Moitié de la dose totale	Moitié de la dose totale	-
<b>Colzas forts à très forts</b> (dose < 100 unités)	40 unités	Solde	-

## BLE

(2 feuilles à tallage)

### ▲ Désherbage

➤ Se référer à l'infoplaïne n°41

### ▲ Azote

#### ▲ Rappel : dates d'épandage et règles de fractionnement

Le Plan Prévisionnel de Fertilisation doit être réalisé avant le 31 mars pour les grandes cultures et avant le 30 avril pour les cultures de pommes de terre et d'oignons.

Engrais minéral	Janvier	Février						Mars	Avril	Mai	Juin
	1 ... 10	11 ... 15	16 ... 28								
Colza	Interdit	Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Blé tendre d'hiver (tous précédents)		60 u max à la reprise de végétation			Fractionnement mini en 3 apports (2 si 0 en reprise de végétation)						
Orge d'hiver - escourgeon		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Orge Printemps		Fractionnement mini en 2 apports si dose totale > 120 u									
Autres cultures de printemps		Pas de plafonnement									

Dans tous les cas, respecter l'équilibre de la fertilisation sur la base du référentiel régional (29 avril 2015)

**➤ Rattrapage sortie hiver**

Les conditions actuelles trop humides, ne permettent pas d'intervenir dans les parcelles. Attention, si des adventices sont présentes, à bien réaliser votre désherbage avant les premiers apports d'azote.

➤ Produits utilisables

**🔒 RESERVE AUX ADHERENTS**

**➤ Fertilisation azotée**

Les résultats de reliquats sont généralement très faibles cette année. Les conseils de fertilisation azotée pourraient donc être assez élevés. Il est indispensable de conserver un fractionnement en 2 ou 3 apports (tallage, épi 1 cm et 1-2 nœuds). Le premier apport au stade tallage est important car les escourgeons ont un besoin en température assez faible et démarrent en général plus tôt que les blés. Une carence azotée se ferait sentir sur le nombre d'épis et sur le rendement.

**➤ Implantation**

Les conditions actuelles humides ne permettent pas d'envisager le semis d'orge de printemps. En prévision d'un sol bien ressuyé, voir gelé voici les critères à prendre en compte pour une bonne implantation :

- Date optimale de semis : 10-15 février
- Profondeur de semis : 2 à 3 cm
- Ne pas hésiter à rouler sitôt le semis effectué
- Densités de semis conseillées :

	Bonnes conditions de semis		Conditions de semis difficiles	
	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels
Du 10 février au 15 mars	240 à 300 gr/m <sup>2</sup>	280 à 330 gr/m <sup>2</sup>	320 à 360 gr/m <sup>2</sup>	400 à 450 gr/m <sup>2</sup>

**➤ Désherbage antigraminées**

**➤ Pré-semis**

Produits utilisables : L'AVADÉ

**🔒 RESERVE AUX ADHERENTS**

- Il doit être appliqué à la date de semis pour éviter les adventices.
- Il doit être incorporé dans le sol.

**➤ Prélèvement ou post-levée**

Produits utilisables : PROWL (pour l'orge brassicole)

**« Aménager son parcours en système avicole pour une performance optimale »**

**Dates et lieux :**

Date	Adresse
Le mardi 25 et mercredi 26 février 2020	Chambre d'agriculture 418 rue Aristide Briand 77350 LE MEE SUR SEINE

### Objectifs de la formation:

- Avoir une vision précise des besoins de la poule, poulet ;
- Concevoir un parcours arboré en prenant compte des besoins, ainsi que des contraintes techniques, financières et de temps liés à l'implantation d'arbres

Programme :

#### J1 :

- ✓ Les enjeux autour des parcours
- ✓ Utilité et performance des parcours
- ✓ Les clés d'un parcours aménagé performant
- ✓ Concevoir son parcours arboré

#### J2 :

- ✓ Mettre en œuvre mon projet
- ✓ L'agroforesterie en Ile-de-France
- ✓ Financer mon projet
- ✓ Visite terrain : gérer les végétaux arborés, la prairie
- ✓ Visite terrain : valoriser les productions, les services

### Intervenant:

- Philippe GUILLET - Consultant Bois Bocage Agroforesterie - CA Pays de la Loire
- Jean-Charles VICET – Conseiller Agroforestier – Chambre d'Agriculture Pays de la Loire
- Valentin VERRET – Chargé de mission Agroforesterie et Sols Vivants en Ile-de-France – Agrof'île
- François QUAGNEAUX – Conseiller forestier et agroforestier – CARIDF
- Sixtine LE RASLE – Chargée d'études Biodiversité - CARIDF

**Coût contributeurs VIVEA:** 56€

**Renseignements et inscriptions :** Maï CHAPELIN 01 39 23 42 38 / [mai.chapelin@idf.chambagri.fr](mailto:mai.chapelin@idf.chambagri.fr)

## FORMATION RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO

La Chambre d'Agriculture vous propose plusieurs sessions de renouvellements Certiphyto « Décideur ». Pour rappel cette formation, ou toute autre formation validante Certiphyto, doit être effectuée dans les 2 à 6 mois précédant l'échéance du certificat en cours.

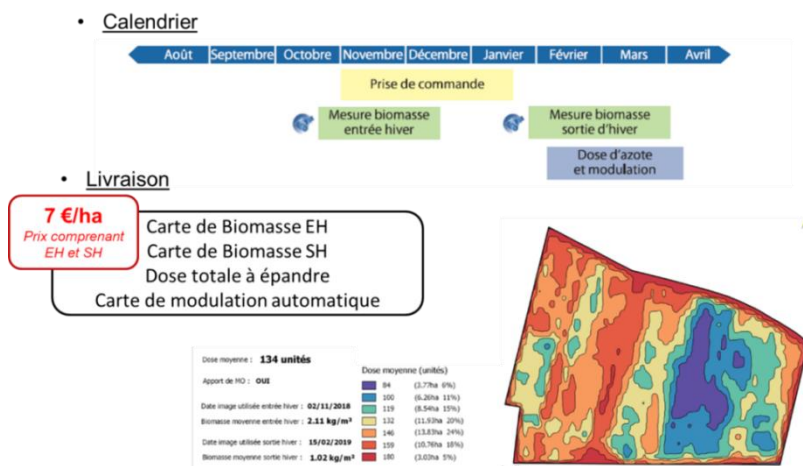
Dates et lieux des différentes sessions, de 9 h à 17 h 30 :

- **lundi 3 février à Cergy**
- **vendredi 7 février au Mée sur Seine**
- **lundi 17 février au Mée sur Seine**
- ~~**lundi 24 février à Meaux ANNULEE**~~
- **mardi 25 février à Cergy**

Inscriptions en ligne sur <https://idf.chambre-agriculture.fr/page-hors-arborescence/sinscrire-a-la-formation/> ou auprès de Frédérique BRIAND au 01 39 23 42 40. Pour tout renseignement complémentaire contacter Julie ELBE au 01 39 23 42 27.

## MES SAT 'IMAGES : Mesure de la biomasse par image satellite

Contactez votre conseiller de secteur si vous êtes intéressé. Les photos satellites prises au cours du temps sont enregistrées.



## OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (dates d'observation), Rouille jaune (dates d'observations), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).



Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rcelles (disponible également pour les non abonnés).

Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rcelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rcelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €

**Pour plus d'informations, contactez votre conseiller ou votre conseillère de secteur**



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**